

Zeitschrift:	Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]
Herausgeber:	Schweizerische Verkehrszentrale
Band:	- (1941)
Heft:	3
Artikel:	Manoirs neuchâtelois
Autor:	Petitpierre, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-779829

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

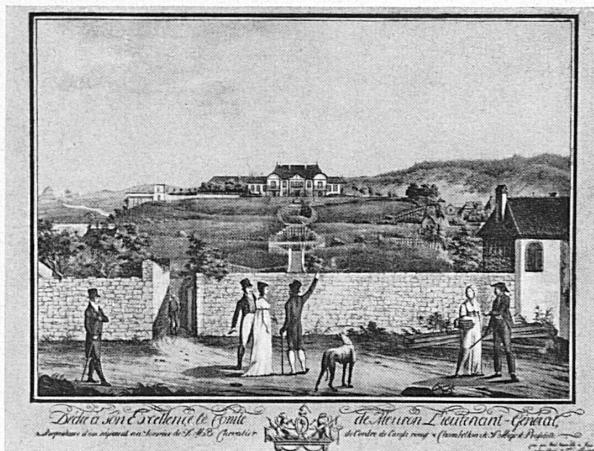
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vor allem das Lichtproblem, die Wirkung der Sonne auf dem Wasserspiegel des buchtenreichen Sees. Er malte den Rigi zu allen Tageszeiten, bei Sonnenaufgang (the blue Rigi), bei Sonnenuntergang (the red Rigi), in der Dämmerung (the early dawn) und the dark Rigi. Luzern stellte er, vom See aus gesehen, bei Mondschein dar, um den eigenartigen Charakter der am Wasser gelegenen, befestigten Stadt zu dramatisieren. Aus all seinen Schilderungen geht deutlich hervor, dass er nicht nur die landschaftlichen Reize, sondern den aus der Geschichte des Landes gewordenen Charakter der Wohnstätten des damals von den Engländern bewunderten Schweizervolkes darzustellen versucht hat. Wenn er die Wiege der Freiheit beim ersten Morgengrauen in tiefem Blau der Dämmerung schildert und über der noch schlafenden Natur einen Wolkenstreifen mit der anbrechenden Morgenröte hinsetzt, so wirkt das Motiv als Symbol der auf dem Rütli geborenen Freiheit. Er schildert Luzern als die mit Türmen und Mauern bewehrte Stadt zu Füßen des Pilatus, von der Sonne überflutet, beim Schein des Mondes, der durch die Wolken bricht. Die malerische Silhouette, die Lichtreflexe auf dem Wasser geben seinen Bildern einen ungewöhnlich lebendigen Inhalt und eine Fülle von Licht und

Luft, die schliesslich zu einer Auflösung der Zeichnung geführt haben. Turner hat in den letzten Jahren seiner künstlerischen Tätigkeit malerische Visionen geschaffen, die von den Zeitgenossen nicht verstanden, sondern als verrückt abgelehnt wurden. Heute jedoch bewundern wir gerade diese letzten Resultate seiner Verbundenheit mit der Natur; denn ihm gelang schon 50 Jahre vor Claude Monet die farbige Synthese des Landschaftsbildes.

Unter den gegen 20,000 Skizzen und Studien, die durch das Testament des Künstlers der englischen Nation vermacht wurden und heute im Britischen Museum aufbewahrt werden, befinden sich noch zahlreiche, zum Teil noch nicht identifizierte Ansichten aus der Schweiz; denn Turner ist auf seinen Wanderungen überall hingekommen, wo er unbekannte Schönheiten der Natur zu finden hoffte.

Turners Darstellungen haben die Schweiz in England bekannt gemacht, und wenn Luzern und der Rigi seit bald einem Jahrhundert jedem Engländer vertraut sind, so verdanken wir es dem grossen Landschaftsmaler, dessen künstlerisches Interesse unbewusst für unsere Heimat geworben hat.



Manoirs neuchâtelois

Par Jacques Petitpierre

Président de la Section de Neuchâtel de la
Société d'Histoire et d'Archéologie

En Pays neuchâtelois, à côté de châteaux dont on a rafistolé tours, murs et salles, pour y loger d'officials bureaux et les peupler de fri-mousses grises, il existe, parsemée dans nos vallées et coteaux, une riche collection de manoirs à jolis pignons, habités par des vivants, régnant, discrets, au milieu de douces terres. Mieux que les castels anonymes de la République, lesquels ont joui d'une certaine publicité et de la visite d'étrangers, nos délicieuses résidences particulières, nos manoirs charmants piqués sur les crêtes, blottis dans la futaie, éparpillés au bord de l'onde, rappellent encore aujourd'hui — berceaux de l'âme régionale — cette saine lenteur de l'existence, ce calme de nos aïeux qui pensaient, se recueillaient, agissaient et... respiraient ! La « République au Château » n'évoque point, pour l'élite, la continuité de l'âme collective. Le petit château, lui, avec ou sans tourelles, la gentilhommière à la lisière du bois, le manoir sis au centre du lieu, sur le cours d'eau, au milieu des céps ou surveillant la contrée de son poste de verdure, reste le gardien lumineux d'innombrables souvenirs, le gardien palpitant d'une même chaleur perpétuée. Ces demeures ne font point songer qu'aux privilégiés ! A côté du maître de céans économie ou prodigue, de l'accueillante châtelaine affranchis pour le bien de tous de préjugés étroits, gravitaient la ferme, le moulin, la fabrique, le pressoir, le hameau, le village, communauté s'épanouissant doucement au cœur du paysage.

Les procédés architecturaux de ces pittoresques demeures, influencés d'abord par la Renaissance, ignorèrent, ou à peu près, les styles Henri IV et Louis XIII, pour s'inspirer, sans transition, du style Louis XIV, cossu mais moins sévère. Comme peu de ces manoirs brûlèrent, beaucoup — pour autant qu'ils ne furent point édifiés plus tard, au 18^{me} siècle ou sous l'Empire — bourgeonnèrent précisément au cours de ces périodes-là, laissant à leurs nouveaux corps, ailes, annexes, tours,

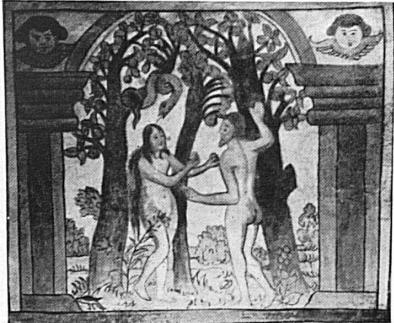
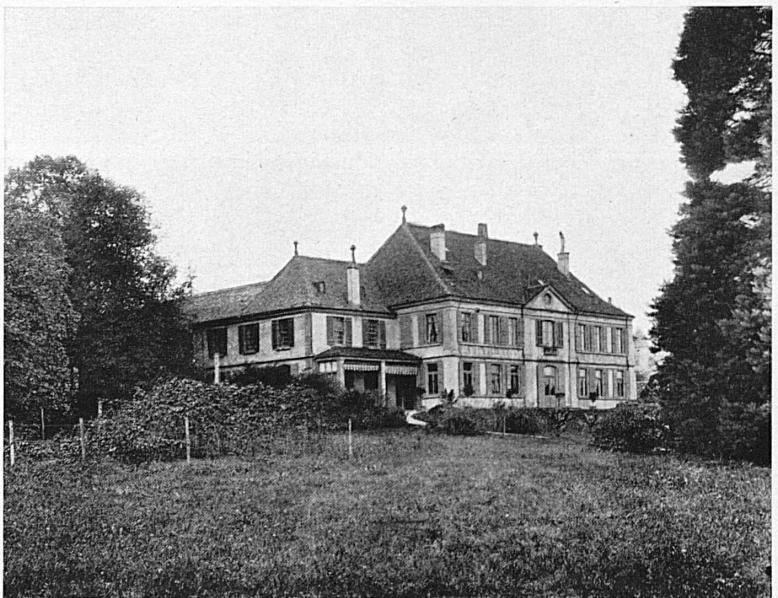
frontons, décors, pavillons ou jardins, de gracieuses empreintes françaises, celles de ces époques subséquentes. Certains domaines, fidèles, sont, au fil du temps, restés comme un fleuron, entre les mains d'une unique famille; ce sont les plus rares; ils ont abrité les heures et malheurs de leurs maîtres; la fortune de ceux-ci fut favorable ou contraire à leur parure. Plus capricieux, d'autres ont passé de siècles en siècles — psychologie plus compliquée — à de nombreuses familles. Assez rarement l'étranger ou l'étrangère s'en empare; toujours original, celui-ci ou celle-là colore d'une tache vive le chaînon régulier des détenteurs du terroir.

Résidences d'été, quelques manoirs ferment leurs portes à l'automne après la récolte des fruits et du raisin. La plupart demeurent habités toute l'année; la malice des temps ne permet plus guère, pour l'hiver, l'hôtel particulier en ville, pour l'été, le château campagnard. Certains personnages engloutirent leur fortune dans des bâtissements de plaisir ou châtelets aux devis trompeurs. A Colombier, le manoir du Pontet, plus tard habitation de M^{me} de Charrière, ruina son constructeur, Abram Mouchet. Jean-Pierre Du Pasquier, fabricant de toiles peintes, ne consacre-t-il pas sa fortune à édifier, dominant la Plaine d'Areuse, « Vaudijon », majestueuse maison Empire au salon voûté en coupole, assise sur une terrasse qui corrige le relief même de tout une colline ? Les manoirs les plus sympathiques sont antérieurs à l'Empire. Leur allure est moins tapageuse.

Si nous ne nous arrêtons point aux châteaux de Neuchâtel, de Vullierens, de Colombier, du Landeron, de Cressier, de Cornaux, de Boudry ou de Travers, il conviendrait que le touriste pénètre et s'attardât dans le manoir privé. Aucune de leurs portes n'est close. Regardons mieux, à St-Blaise, le manoir des Emigrés et celui du Tilleul, tous deux de véritables bijoux à l'intérieur. Regardons mieux

Souaillon. Arrêtons-nous à Hauterive, à Fontaine-André. Si Bellevaux, la Rochette jadis hors de ville, ouvraient leurs fenêtres face à l'onde, face au grand horizon bleu, au contraire, les châteaux de Peseux, de la Borcarderie, de Fenin, le manoir de Bussy, celui de M^{me} de Beaumont-L'Hardy à Auvernier, du Marais à Couvet, et quelques manoirs montagnards se contentaient d'un coup d'œil moins étendu mais rempli de poésie. Les austères et vieux manoirs de Cormondrèche et de Corcelles contrastent avec la douceur des paysages du château même de Cormondrèche, belvédère admirable, du Bied sur sa grève, de Trois-Rods dans ses prés fleuris, de Cotendant perdu, ou de Châtillon somnolant au bord de son étang où rèvent les nénuphars.

Le château d'Auvernier, au somptueux mobilier de tapisserie française, aux caves réputées, est à portée des bons céps et du rivage. Le château de Beauregard, à flèches élancées, aux plafonds décorés, suspendu au ravin de la Serrière, le château de Bevaix fier des portraits de soixante-dix valeureux Chambrier, le château de Gorgier si pittoresque, celui de Vaumarcus se tiennent — eux — à quelque distance de la ligne sinuuse des grèves, de la vague, du bruit de la tempête ! Ne veulent-ils pas, comme leurs confrères plantés plus haut dans la vieille terre, entendre aussi battre en silence le cœur du Pays ? Ce ne sont point les châteaux-chancelleries où ne faisaient que siéger les Conseils et s'entériner les actes, qui reflètent le mieux notre passé. On discutait d'abord dans les manoirs et les demeures privées. C'est là qu'étaient les leviers de commande.



Page à gauche : « La Rochette », Neuchâtel, sous l'Empire. Page à droite, en haut : Le manoir du Marais, à Couvet. Au milieu : Le Château de Bevaix. Vignette : Adam et Ève, fresque de 1554 au manoir R. Martre, à Cormondrèche. En bas, à gauche : Chambre à coucher au manoir de Beaumont-L'Hardy à Auvernier. En bas, à droite : Coin d'intérieur dans une vieille maison

Seite links : « La Rochette » im Neuenburgischen zur Empirezeit. Seite rechts, oben : Landsitz « du Marais » in Couvet. Mitte : Schloss Bevaix. Vignette : Adam und Eva, Freske von 1554 im Landsitz R. Martre in Cormondrèche. Unten links : Schlafzimmer im Landsitz Beaumont-L'Hardy in Auvernier. Unten rechts : Interieur in einem alten Wohnhaus

Phot. : Allinger, Perrochet, Sausser

